

Option Droit et Grands enjeux contemporains

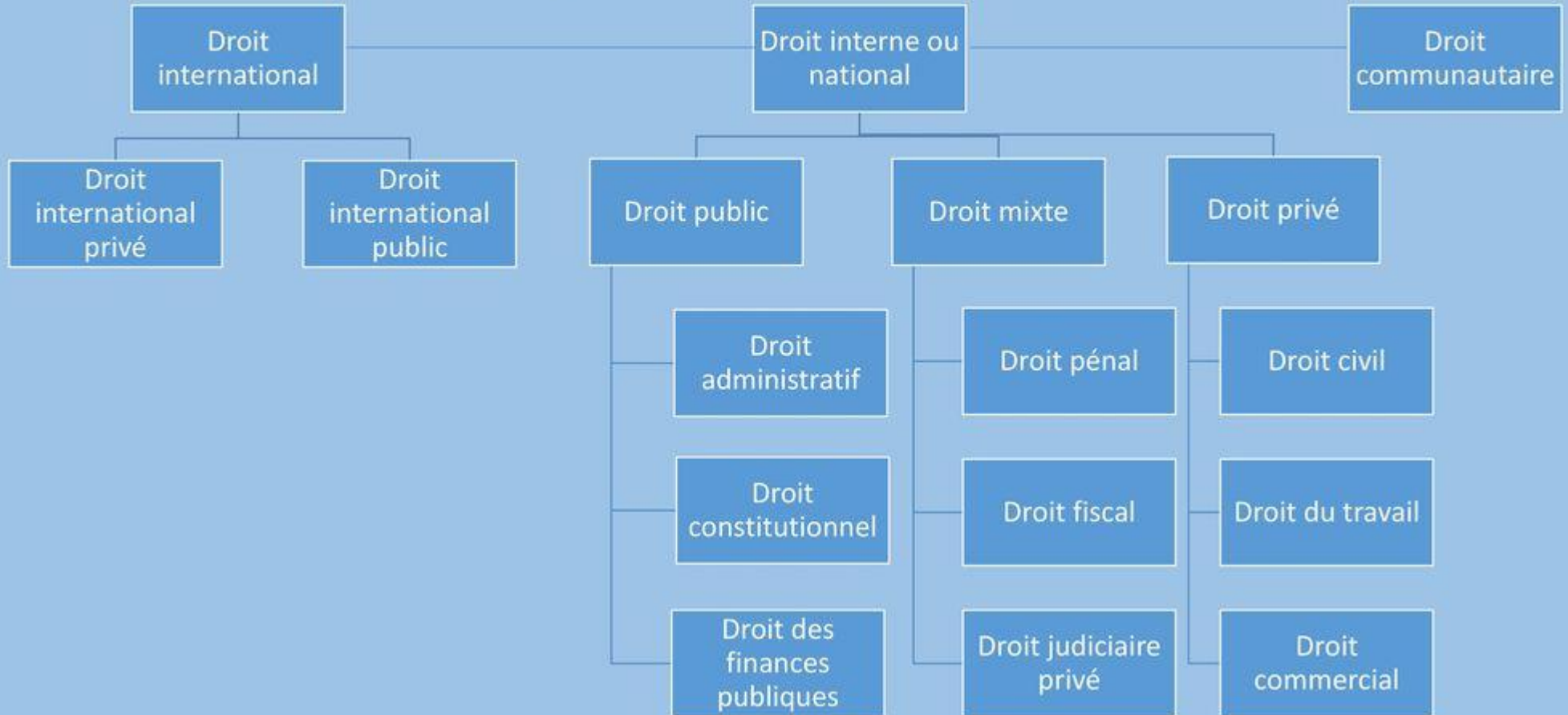
Une option 'découverte' en classe de Terminale
3h/ semaine

Approche différenciée pour aborder le champ juridique

Les méthodes d'apprentissage portent essentiellement sur :

- Un apprentissage de savoirs par la maîtrise du vocabulaire juridique
- Une présentation des différentes branches du Droit pour ouvrir à une sensibilisation sur les différents types de domaines concernés
- Une démarche d'acquisition / d'utilisation des savoirs acquis par un travail autonome conduisant à la création d'un dossier sur une question contemporaine qui demande une approche juridique

Les principales branches du Droit



Les grands enjeux contemporains

.Les thèmes à aborder

2.1 - Les sujets de droits

2.2 - Liberté, égalité,
fraternité

2.3 - Personne et famille

2.4 - L'entreprise et le droit

2.5 - Création et technologies
numériques

Organisation de l'année scolaire

•Le premier semestre : les apprentissages pour une maîtrise des connaissances de base dans le domaine juridique sous forme de cours et de travaux sur documents : évaluation globale à l'écrit sous forme de QCM, d'analyse de documents.

•Le deuxième semestre : conduite des démarches individuelles des élèves face aux questions contemporaines de choix d'un thème, puis d'un sujet. L'évaluation porte sur les capacités autonomes de recherche et de réflexion et sur la constitution d'un dossier répondant à des normes précises de méthodologie.

Pourquoi s'engager dans cette option ?

- Pour répondre à un projet d'études supérieures
- Pour élargir sa culture générale et comprendre le fonctionnement de nos sociétés
- Pour découvrir ce que représentent les apprentissages en Droit
- Pour développer des capacités de maîtrise d'un vocabulaire précis, des capacités de réflexion personnelle, des capacités de travail en autonomie
- Pour avancer vers la construction de sa citoyenneté